

FICHE DE POSTE /FORMATEUR (TRICE) NATIONAL

Intitulé du poste :

Consultant(e) national(e) – Formateur (trice) en migration irrégulière et traite des êtres humains

Domaine :

Migration, Protection, Gouvernance, Lutte contre la traite des êtres humains

Lieu de la mission :

République de Guinée – Conakry et régions d'intervention du projet.

Durée et période de la mission :

Mission ponctuelle de 10 jours, répartis sur deux semaines. Prévision : Juin 2025.

Langue de travail :

Français

PRÉSENTATION D'EXPERTISE FRANCE :

Établissement public placé sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, Expertise France est l'agence française de coopération technique internationale. Elle a été créée par la loi du 7 juillet 2014 relative à la politique de développement et de solidarité internationale.

Agence publique, Expertise France est une filiale du groupe Agence française de développement (groupe AFD). Deuxième agence par sa taille en Europe, elle conçoit et met en œuvre des projets qui renforcent durablement les politiques publiques dans les pays en développement et émergents. Elle intervient sur des domaines clés du développement et contribue aux côtés de ses partenaires à la concrétisation des objectifs de développement durable (ODD).

Expertise France répond aux besoins d'expertise des pays partenaires dans les principaux domaines de l'action publique : gouvernance démocratique, économique et financière ; paix, stabilité et sécurité climat, biodiversité et développement durable ; santé et développement humain. L'égalité de genre est au cœur de son action, à travers son intégration dans tous les projets qu'elle met en œuvre.

Expertise France est un acteur de terrain qui développe des solutions innovantes répondant aux besoins de ses partenaires et aux attentes des bailleurs de fonds. Promouvant le transfert de savoir-faire et le dialogue entre pairs, nos interventions visent à renforcer les capacités des pays partenaires à définir et mettre en œuvre des politiques publiques de qualité.

PRÉSENTATION DU PROJET AMIS :

Pour répondre aux différents enjeux liés à la migration, la Guinée a développé la **Politique Nationale de Migration de la Guinée (PNM)** dans le but d'assurer une gouvernance de la migration telle que promue par le **Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM)**. Adoptée en septembre 2021, la PNM est pilotée par le Ministère des Affaires Étrangères, de la Coopération Internationale, de l'Intégration Africaine et des Guinéens établis à l'Étranger (MAE/AGE), à travers la Direction Générale des Guinéens établis à l'Étranger (DGGE) qui coordonne les acteurs et les interventions. C'est dans ce contexte et pour appuyer la mise en œuvre de la PNM, que le projet **AMIS (Accompagnement, Mobilité, Insertion & Sensibilisation)** a été élaboré sur la dynamique de l'initiative "**Réintégrer – Gestion des migrations en Guinée**", financée par l'Union européenne, qui vise à améliorer la gestion de la migration, à travers la coordination des services en charge, la diffusion

de l'information, la sensibilisation pour le changement de comportement et la réintégration durable et inclusive des personnes migrantes de retour en Guinée.

« **AMIS** » s'aligne sur la Stratégie pour la réintégration durable énoncée dans le *Staff Working Document (SWD)* pour le retour et la réintégration durable, ainsi qu'aux priorités de la communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil pour renforcer la coopération en matière de retour et de réadmission dans le cadre d'une politique migratoire de l'Union équitable, efficace et globale. Le projet est conjointement mis en œuvre par **Enabel** et **Expertise France** en étroite collaboration avec la DGGE.

CONTEXTE DE LA MISSION :

La Guinée, historiquement marquée par la mobilité humaine héritée des pratiques anciennes de ses communautés d'éleveurs et de commerçants, est aujourd'hui un pays d'émigration, avec une évolution notable des chiffres et pratiques. La migration guinéenne a longtemps été influencée par des raisons professionnelles, politiques et culturelles, mais ces dernières années, elle est devenue principalement économique, surtout parmi les jeunes. La majorité migre vers l'Afrique de l'Ouest, dans le cadre de la CEDEAO, mais certains visent l'Europe ou l'Amérique. En effet, tandis que l'Afrique restait la principale destination jusqu'aux années 90, l'Europe a émergé comme une destination importante dès les années 2000. Depuis cette période, le phénomène de la migration irrégulière vers l'Europe demeure une préoccupation qui nécessite une coopération entre les pays d'origine, de transit et de destination ainsi que les partenaires nationaux et internationaux. La population guinéenne à l'étranger est passée de 350 000 personnes au début des années 1990 à plus de 6 millions en 2024 ¹.

Comme souligné ci-dessus, les motivations de cette migration sont principalement économiques mais aussi académiques (avec 8 % des étudiants guinéens partant à l'étranger). Qui parle de migration irrégulière, parle aussi de retours qui prennent plusieurs formes en fonction des pays et des acteurs en présence. Si la plupart des retours sont spontanés, souvent pour des raisons personnelles, familiales ou professionnelles, il est à noter aussi des opérations de rapatriement déclenchées par les pays d'accueil, de transit et/ou d'origine. Ainsi, le MAE/AGE, chargé de la coordination de la gouvernance migratoire en République de Guinée, à travers la DGGE avec l'appui des partenaires, a depuis septembre 2021, facilité le retour de près de Vingt-huit mille (28.000) migrants guinéens dont la grande majorité d'entre eux étaient en situation difficile en Algérie, au Maroc, au Niger, en Tunisie, en Libye, en Egypte, en Mauritanie et dans des pays européens. Cependant, malgré les interventions des partenaires techniques et financiers, les mouvements de retour, l'assistance post-retour et la lutte contre la migration irrégulière, le trafic des migrants et la traite des êtres humains enregistrent des résultats somme toute mitigés au regard de l'ampleur du phénomène et des défis connexes.

Pour l'information et la sensibilisation sur la migration irrégulière et la traite des êtres humains, le rôle des médias est déterminant dans la compréhension, la diffusion et l'analyse de ces phénomènes. Cependant, les reportages sont souvent marqués par des stéréotypes ou un manque de rigueur dans le traitement des données, contribuant à la désinformation et à une perception erronée du phénomène.

Dans ce contexte, pour pallier à ce problème, il est essentiel de renforcer les capacités des professionnels des médias guinéens à produire des contenus informatifs, éthiques et fondés sur des

¹ Selon les données de la Direction Générale des Guinéens établis à l'Étranger (DGGE)

sources fiables. La formation proposée s'inscrit dans le cadre du produit 4 du projet AMIS, dédié à la sensibilisation et à la prévention des risques et méfaits liés à la migration irrégulière et à la traite des êtres humains. Elle vise à améliorer la qualité de la couverture médiatique sur la migration irrégulière et la traite des êtres humains en renforçant les compétences des journalistes à travers une formation spécialisée, interactive et contextualisée.

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA MISSION :

Améliorer la qualité et l'éthique du journalisme guinéen en lien avec la prise en charge et la communication sur la migration irrégulière et la traite des êtres humains.

Objectifs spécifiques :

- Former les journalistes sur une communication visant un changement de comportement à travers une couverture médiatique éthique de ces phénomènes (production d'articles dédiés, couvertures d'événements ciblés ; etc.), une juste information des populations sur les risques et dangers en lien avec ces phénomènes et une sensibilisation basée sur les canaux appropriés;
- Contribuer à une meilleure compréhension des réalités migratoires ;
- Renforcer la capacité des journalistes à identifier et traiter les fausses informations pour en limiter la diffusion ;
- Encourager l'utilisation de sources fiables et documentées ;
- Sensibiliser sur l'éthique journalistique dans le traitement de la migration et de la traite.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Les participants sont formés sur la communication pour le changement de comportement;
- Les journalistes sont mieux outillés pour identifier et traiter les fausses informations ;
- Les journalistes adoptent une approche plus responsable et documentée dans leur couverture médiatique ;
- Les journalistes sont sensibilisés sur l'éthique journalistique dans le traitement de questions migratoires et de la traite des êtres humains.

MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

La formation sera interactive et participative, combinant plusieurs approches pédagogiques ; elle inclura :

- Ateliers pratiques sur les techniques de reportage et de vérification des faits (fact-checking) ;
- Simulations et analyses de cas pour évaluer la pertinence des articles de presse ;
- Débats avec des experts et des acteurs de terrain ;
- Ateliers pratiques avec simulations et exercices interactifs ;
- Production de supports médiatiques pour la sensibilisation (articles, capsules vidéo, podcasts, etc.)

L'implication des participants sera encouragée à toutes les étapes, afin de favoriser l'appropriation des contenus et la durabilité des acquis. Une attention spécifique sera accordée aux techniques de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion de l'information respectueuse de la dignité des victimes mais aussi de la protection des données à caractère personnel.

Le/la formateur(trice) national(e) accompagnera le/la formateur(trice) international(e), tout en contextualisant les contenus au regard des réalités guinéennes. Il/elle mobilisera son expertise du paysage médiatique local et facilitera les échanges avec les professionnels de la presse.

THÉMATIQUES À ABORDER

- L'impact de la couverture médiatique sur la perception de la migration ;
- La lutte contre la désinformation et techniques de fact-checking ;
- L'éthique et la responsabilité des journalistes face aux enjeux migratoires ;
- Les techniques d'interview et d'investigation sur les questions de migration et de traite ;
- La collaboration entre médias et institutions pour un discours cohérent sur la migration et la traite des êtres humains.

Cette liste est non exhaustive et pourrait subir des changements en fonction des besoins des journalistes.

PROFIL RECHERCHÉ

- **Diplôme universitaire (minimum Bac+4) en journalisme, communication, sciences sociales ou domaine pertinent ;**
- **Expérience avérée dans le journalisme ou la formation des journalistes (au moins 5 ans) ;**
- **Bonne connaissance des enjeux migratoires en Guinée et dans la région ;**
- **Maîtrise des techniques de reportage, d'analyse critique et de vérification des faits (fact-checking) ;**
- **Aptitudes confirmées à animer des formations participatives et interculturelles ;**
- **Sens de la pédagogie, de l'écoute active et de l'adaptation ;**
- **Connaissance des langues locales appréciée ;**
- **Sens de la pédagogie, de l'écoute et de la neutralité ;**
- **Sensibilité aux questions de genre, inclusion et diversité**

LIVRABLES ATTENDUS

- Appui à la production de supports pédagogiques contextualisés ;
- Co-animation des sessions de formation avec le/la formateur(trice) international(e) ;
- Participation à l'évaluation des apprentissages ;
- Rapport de mission (3 à 5 pages) incluant les recommandations spécifiques au contexte local

DISPOSITIF DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Évaluation des connaissances avant et après la formation ;
- Création d'un réseau de suivi pour renforcer la collaboration entre acteurs.

SUPERVISION ET COORDINATION

Le/la formateur(trice) national(e) travaillera sous la supervision du **Chef de projet AMIS** à Conakry, en lien étroit avec l'équipe d'Expertise France et le/la formateur(trice) international(e). Il/elle assurera la liaison avec les institutions locales, les médias, et contribuera activement à la qualité pédagogique et logistique de la formation.

Critères de sélection des candidatures

Le processus de sélection des candidats s'opérera selon le(s) critère(s) suivant(s) :

- **Compétences/expériences du/de la candidat (e)**
- **Formation/diplômes du/de la candidat (e) en lien avec la mission d'expertise**
- **Compétences du/de la candidat (e) en lien avec la mission d'expertise**
- **Expériences du/de la candidat (e) en lien avec la mission d'expertise**
- **Évaluation de l'expertise du candidat (e) dans le domaine recherché**
- **Compréhension par le candidat des enjeux du projet et de la mission.**

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidat (e)s intéressé(e)s doivent soumettre :

- Un CV actualisé mettant en avant l'expérience pertinente ;
- Une proposition technique comprenant la compréhension de la mission, une note méthodologique (max. 2 pages) expliquant l'approche proposée et une ébauche de plan de travail ;
- Une offre financière précisant le taux journalier en euros, toutes taxes comprises.

Les candidatures doivent être envoyées au plus tard le **09 mai 2025** avec pour objet : « **Recrutement – Formateur national Journalistes – AMIS** ».

Expertise France est respectueuse de l'égalité des chances et encourage vivement les candidatures féminines.

NB : Veuillez noter que seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s.